

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GERS (OPH32)**

Décision N° 2022 041 CA

SEANCE du 13 décembre 2022
Présidée par Monsieur **Bernard KSAZ**
L'An deux mille vingt deux
Le treize décembre à 09h30

Le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière de son Président.

Membres convoqués : 23
Présents : 17
Pouvoirs : 4
Absents excusés : 2

Membres présents ayant voix délibérative : Mmes/MM Bernard KSAZ, Président – Charline DUMONT, Vice-Présidente, Conseillère Départementale – Chantal DEJEAN-DUPEBE, Conseillère Départementale – Charlette BOUE, Conseillère Départementale – Françoise CARRIE, Personnalité Qualifiée élue local – Michel BURGAN, Personnalité Qualifiée – Suzanne MACABIAU, Personnalité Qualifiée – Marie-Ange PASSARIEU, Personnalité Qualifiée – Colette SABATHE, Personnalité Qualifiée – Anne BIEMOURET, Personnalité Qualifiée – Régis SANSOT, Représentant d'association œuvrant pour l'insertion – Philippe LAFFORGUE, Représentant Action Logement Services – Jacques JEAN-LOUIS, Représentant l'UDAF – Marie-Laure AMIGUES, Représentante des locataires – Lahcen GHANMOUNI, Représentant des locataires – Martine LAFFONT, Représentante des locataires – Ahmed MOUHOUCHE, Représentant des locataires

Excusés ayant donné pouvoir : Mme Nathalie BARROUILLET, Conseillère Départementale à Charline DUMONT, M. Franck CHARRIE, Représentant la CAF à M. Ahmed MOUHOUCHE, Mme Christine BEYRIA, Personnalité Qualifiée élue local à Bernard KSAZ, M. Francis LARROQUE, Conseiller Départemental à Chantal DEJEAN-DUPEBE

Excusés : Mme Christel CANTARUTTI, Représentante Syndical UD CFDT – M. Éric CANTARUTTI, Représentant Syndical UD CGT

Assistaient à la séance : Karine BOUSQUAIL, Directrice Générale de l'OPH32, M. CERES Michel, Chef d'unité Politique de l'Habitat à la DDT, représentant Monsieur le Préfet du GERS
Christine PUJOS, Secrétaire de séance.

OBJET : BUDGET ANNEXE 2023 - MONTAUT-LES-CRENEAUX « Le Puits » – 2 logements

Le Président informe le Conseil qu'il doit examiner au cours de cette séance le Budget Annexe de l'année 2023 de l'Office Public de l'Habitat du Gers consacré aux dépenses et recettes liées à la gestion par l'Office de 2 logements, propriété de la Commune de MONTAUT-LES-CRENEAUX, qui se présente par un compte de résultat prévisionnel.

Les états présentés mettent en relation :

- Un exercice réalisé 2021 pour lequel le compte administratif a été voté,
- Un exercice prévisionnel 2022 dont les éléments sont ceux prévus dans la prévision initiale 2021,
- Un exercice prévisionnel 2023.

Il intègre les changements de locataires (cautions entrées-sorties).

Le compte de résultat prévisionnel est équilibré à hauteur de **21 812 €**, en augmentation par rapport au budget 2022.

Le Président propose au Conseil d'Administration le vote du Budget Annexe 2023 au niveau des chapitres.

LE CONSEIL, après avoir entendu l'exposé de son Président, décide à l'unanimité d'adopter le Budget Annexe 2023 MONTAUT-LES-CRENEAUX « Le Puits » - 2 logements, propriété de la Commune de MONTAUT-LES-CRENEAUX, joint en annexe de la présente délibération, voté par chapitre et arrêté aux sommes suivantes :

BUDGET ANNEXE 2023

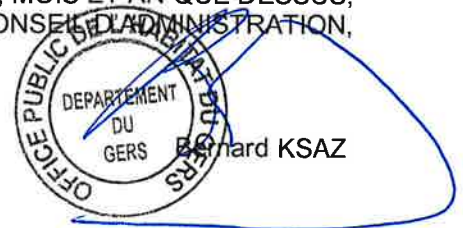
COMPTE DE RESULTAT

- Charges	:	21 812 €
- Produits	:	21 812 €
- Capacité d'Autofinancement	:	1 305 €

TABLEAU DE FINANCEMENT

- Emplois	:	1 000 €
- Ressources	:	2 305 €
- Apport en Fonds de Roulement	:	1 305 €

FAIT ET DELIBERE A AUCH, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,



Pour : 21
Abstention : 0
Contre :